

**RAPPORT**  
DU  
**COMITÉ SPÉCIAL**  
SUR L'ÉTAT DE  
**L'AGRICULTURE**  
DU  
**BAS-CANADA.**

---

---

ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE,  
Jeudi, 8 août, 1850.

Le comité spécial nommé pour s'enquérir de l'état de l'agriculture dans le Bas-Canada, des moyens de l'améliorer et de faciliter l'établissement des terres incultes, a l'honneur de faire rapport comme suit :—

Votre comité remarque que les moyens qui lui ont été offerts, dans l'accomplissement de la première partie de sa tâche, se sont trouvés limités par l'absence de toutes statistiques récentes, et qu'il s'est appuyé sur l'opinion des personnes qu'il s'est associé dans son travail, et dont les lettres sont annexées à ce rapport, documents sur lesquels votre comité attire particulièrement l'attention de votre honorable chambre.